

éducation. De nombreux enseignants étaient en grève hier matin au lycée Julliot-de-la-Morandière de Granville

Menaces de mort dans un lycée: « On ne peut pas laisser passer ça »

La rentrée scolaire du lycée La Morandière à Granville (Manche) a été perturbée, ce lundi 1er septembre. Les enseignants étaient en grève pour un élève exclu, finalement réintégré.

« C'est grave ce qu'il se passe ! », commente un des élèves du lycée Julliot-de-la-Morandière de Granville, en marge du cortège du corps enseignant, en grève hier, devant les grilles de l'établissement.

Dès 8 heures, plusieurs dizaines de professeurs (jusqu'à une soixantaine), rejoints par des confrères d'André-Malraux, un collège voisin, se sont mobilisées pour dénoncer « un fait grave », une décision allant à l'encontre de l'exclusion d'un élève à l'issue d'un conseil de discipline.

Exclusion maintenue, assortie d'un sursis

Le 21 mars dernier, un élève de 1re technologique avait en effet proféré des « menaces de mort » à l'encontre d'une enseignante. Des propos qu'il avait sortis lors d'une discussion au téléphone avec son père à l'extérieur de l'établissement et entendus par un membre du personnel du lycée. Il avait ensuite été renvoyé par décision du conseil de discipline. La famille de l'élève en question avait alors fait appel de cette décision, avec l'aide d'un avocat.

Le jeune homme, un interne, a finalement été réintégré au lycée par la commission d'appel académique, contre l'avis de la communauté éducative. « On l'a appris en juillet dernier. Vendredi, lors de la réunion de pré-rentrée, nous avons fait le choix de nous mettre en grève », explique Nicolas Le Renard, professeur de mathématiques et de sciences physiques, membre de la section locale Force ouvrière (FO).

« Concrètement, l'exclusion définitive est toujours maintenue, mais elle est assortie d'un sursis. La décision du conseil de discipline n'a donc pas été cassée. Au moindre écart de sa part

jusqu'à la fin de sa scolarité, l'élève sera renvoyé», précise le service communication du rectorat.

Ce mouvement, soutenu également par les branches syndicales FSU et UNSA, a ainsi perturbé ce lundi matin la rentrée des classes de seconde, les premières et terminales devant reprendre les cours mercredi prochain. « Nous pouvons avoir une certaine tolérance, car nous aimons nos élèves. Mais là, c'est impossible », commente une professeure d'anglais présente depuis une vingtaine d'années dans l'établissement. « Cette rentrée est un flop, mais on devait soutenir notre collègue. »

Aux dires du personnel en grève, une exclusion définitive est un choix « très rare ». « Il y a toujours un sursis, une mise à l'épreuve. Mais là, ça a été trop loin... », exprime Nicolas Le Renard, mentionnant également une autre exclusion définitive en juin dernier d'un élève en possession d'un couteau dans son sac.

Cette réintégration est perçue comme un affront par ces derniers. D'autant plus qu'une autre affectation, « une porte de secours dans la même section que nous proposons ici, dans un lycée de Paimpol (Côtes-d'Armor) », avait été proposée à la famille et à l'auteur de ces propos.

Alors que la direction du lycée Julliot-de-la-Morandière et son proviseur se refusent à tout commentaire, Stéphane Vautier, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Manche, a fait le déplacement pour tenter de trouver une issue favorable à cette situation, en compagnie de représentants du rectorat de Caen.

« On entend la crainte des enseignants, mais aussi de la famille. Le dialogue social doit être maintenu. L'objectif est de trouver une solution pour retrouver un climat apaisé, tout en prenant en compte cette exclusion définitive, assortie d'un sursis », commente le service communication du rectorat.

Une autre exclusion en juin dernier pour un couteau

Hier soir, l'incompréhension et un « sentiment de mépris » demeuraient pourtant au sein de la communauté éducative. De ce fait, si l'accueil des élèves aura bien lieu ce mardi matin, le mouvement de grève sera reconduit mercredi matin pour la rentrée des classes de première et de terminale.

De plus, un recours gracieux va être envoyé à la rectrice, couplé à un autre recours, cette fois-ci hiérarchique et adressé au ministre de l'Éducation nationale. « On va tout faire pour que ce type de violence ne s'installe pas », insiste Fanny Le Cam, co-secrétaire départementale du SNEP-FSU Manche.

Sébastien LUCOT



Les enseignants du lycée Julliot-de-la-Morandière de Granville étaient en grève hier, jour de rentrée scolaire. Sébastien LUCOT